



Question du mois d'octobre

Avez-vous déjà songé à vous engager auprès d'un comité des patients et familles d'un organisme de santé?

En octobre, vous avez été beaucoup moins nombreux à répondre à notre question qui portait sur l'engagement auprès d'un comité des patients et familles d'un organisme de santé. L'inspiration de cette question venait de La semaine nationale de la sécurité des patients qui s'est tenue du 22 au 27 octobre. Nous profitons de l'occasion pour vous donner quelques informations sur ce sujet.

Puisque la communication est à la base des interactions en santé, il n'est pas étonnant que l'aspect linguistique, c'est-à-dire la langue dans laquelle les soins sont donnés, ait fait l'objet de plusieurs études. Ainsi, pour les patients francophones, recevoir des services de santé en français a un impact indéniable sur la qualité des soins et sur le rétablissement.

De nombreux fournisseurs de services de santé ont mis en place des comités de patients-partenaires afin de faire entendre la voix des utilisateurs et de rendre des soins plus centrés sur les patients et plus sécuritaires. Le Réseau reconnaît le rôle essentiel joué par les patients et patientes, les proches et les partenaires de soins dans la sécurité des soins de santé et applaudit toutes les personnes œuvrant au sein de ces comités. Nous désirons souligner l'importance et la participation de francophones de tous horizons au sein de tels comités qui apportent la perspective de notre communauté linguistique. Nous vous remercions de votre engagement pour des soins sécuritaires pour tous.

Pour en apprendre davantage sur le rôle des comités de patients et famille, ou pour consulter des ressources pour soutenir ce travail et améliorer la sécurité des patients, visitez le site de [l'organisme Excellence en santé Canada](#).

Surveillez la prochaine question du mois qui sera lancée le 3 novembre.